
A propos du parc de Chantilly

Le problème des eaux

Olivier KOVAL

La journée du 24 mai 1986 a été l'occasion pour l'Institut de France, gestionnaire du domaine de Chantilly, de sensibiliser le public et les décideurs départementaux ou régionaux aux problèmes de la réhabilitation du parc, véritable patrimoine national.

Placée sous le signe des parcs et jardins, cette manifestation a permis à deux membres de notre société - le secrétaire et moi-même - de bénéficier d'une ample information sur le terrain. Une visite du jardin anglais du domaine et du "hameau" réalisés de 1772 à 1774 par l'architecte Jean François Leroy pour Louis Joseph de Bourbon, Prince de Condé (1736-1818), nous a permis de découvrir un aspect du parc relativement méconnu, malgré son originalité. C'est dans ce cadre à la Mairie-Antoinette, si prisé à la fin du XVIII^e siècle que nous avons pu apprécier l'excellente exposition de la Caisse des Monuments Historiques consacrée aux "Jardins de France de 1760 à 1820". Cette passionnante journée a été complétée l'après-midi par une conférence de Monsieur Olivier Choppin de Janvry, qui a mis à profit toute sa compétence pour évoquer la présence chinoise dans les jardins du XVIII^e siècle, tandis qu'un récital de piano de Mademoiselle Sandrine Steciw apportait une note musicale fort appréciée.

Le temps fort de ce Samedi fut l'intervention circonstanciée de Monsieur Maurice Schumann de l'Académie Française à propos de la réhabilitation des plans d'eau du domaine, particularité de l'espace aménagé autour du château : l'eau représente en effet l'élément structurant de la composition paysagère du parc, tant dans sa partie classique que dans ses éléments travaillés "à l'anglaise". Son omniprésence, autrefois bouillonnante, génératrice et symbolique, aujourd'hui sta-

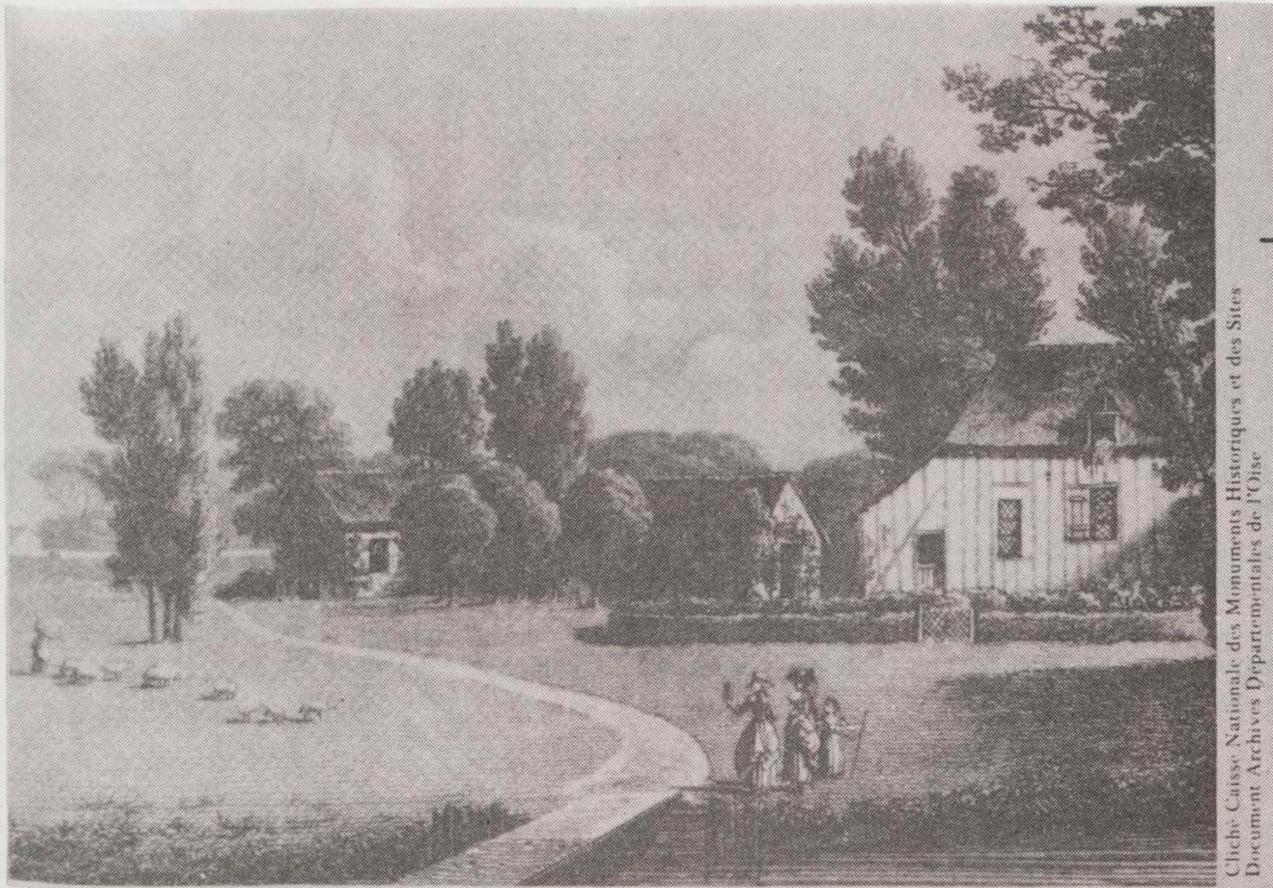
gnante et submergée par la vase, représente un gros souci pour les gestionnaires du domaine. Un envasement généralisé des pièces d'eau constitue une lourde menace, y compris sur un simple plan écologique, et porte un grave préjudice à l'esthétique de l'ensemble. Cette situation a amené la disparition des animations aquatiques si chères aux parcs classiques : les cascades de Beauvais sont taries ainsi que les réservoirs de la pelouse et des Grandes Ecuries ; l'eau du canal du Prince s'arrête maintenant à l'entrée du parc, les machines ne tournent plus. Alimenté par la rivière la Nonette et sa nappe alluviale, l'ensemble hydraulique subit une maladie inexorable, que l'on observe sur maints cours d'eau, si l'on n'y prend garde : l'envahissement par les boues, sédiments arrachés aux grandes plaines céréalières ; ce phénomène d'entrophisation des eaux terrestres, accentué par l'excès de nitrates et de biomasse, conduit à un engorgement progressif d'un système hydraulique particulièrement sensible.

Les remèdes existent, mais leur coût dépasse les possibilités financières des gestionnaires du domaine qui, dans les structures juridiques actuelles, ne peuvent faire appel qu'à leur propres ressources, puisque Chantilly n'a pas été légué à l'Etat. Mais compte tenu de l'intérêt régional et national de ce remarquable ensemble, Monsieur Maurice Schumann a estimé de son devoir de lancer un appel aux collectivités locales et à l'Etat, pour apporter une contribution substantielle à des travaux qui permettront seuls d'assurer la pérennité d'un élément si célèbre et si prisé de notre patrimoine. Il semble que ce cri d'alarme aît déjà été entendu, dans l'Oise, en Picardie et à Paris, puisqu'un projet de parc régional ou national, englobant le domaine, ainsi que les forêts d'Halatte et d'Ermenonville, est maintenant à l'ordre

du jour. Il reste à en définir les formes juridiques particulières, compte tenu des spécificités du legs du Duc d'Aumale, et surtout à en assurer le financement. Souhai-

tons pour notre région que l'on saura agir à temps et surmonter les obstacles administratifs et financiers dans les meilleurs délais, car il y a urgence.

* * *



Cléche Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites
Document Archives Départementales de l'Oise

Le hameau de Chantilly.

* * *

CANAUX, BASSINS ET FONTAINES DU PARC DU CHATEAU DE CHANTILLY

Les canaux et bassins du parc du château de Chantilly ont été créés par le Grand Condé entre 1663 et 1660.

Le Grand Canal, long de 2.500 m et large de 80 m a été creusé entre 1672 et 1673.

Le canal du Prince qui part de Senlis et qui permettrait d'alimenter les fleuves de chaque côté du Grand Degré a commencé à être construit en 1622 par Henri II de Montmorency.

En 1677, fut édifié le Pavillon destiné à abriter la machine hydraulique de l'ingénieur Jacques de Manse. Cette machinerie fut remplacée par d'autres en 1875. Elles permettaient jusqu'à une époque très récente (1978) de fournir l'eau domestique du Domaine et d'alimenter les fontaines situées à l'Ouest du parc du château (fontaine des Beauvais, île d'Amour, Pont des Grands Hommes).

